



Hérault
ÉNERGIES
Vous accompagner dans la transition énergétique

FICHES DE PRÉSENTATION DES SERVICES

L'aménagement énergétique de l'Hérault

1/ Hérault Energies : autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE)

- > Electricité - autorité organisatrice pour 331 communes
- > Gaz - autorité organisatrice pour 87 communes

2/ Travaux coordonnés : Electricité - Eclairage public - Télécommunications

3/ Investissement pour l'éclairage public

4/ Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le domaine public

L'accompagnement à la maîtrise de l'énergie

5/ Rénovation énergétique des bâtiments publics

6/ Télégestion des bâtiments

7/ Energies renouvelables - Réseau (de chaleur) technique - changement de combustible

8/ Extinction de nuit de l'éclairage public

L'optimisation financière de l'énergie

9/ Certificats d'Economies d'Energie

10/ Groupements d'achats

- > Achats d'énergies
- > Achat de véhicules électriques
- > Achat de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le domaine privé

11/ Guide pour les Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP)
(document individuel)



L'aménagement énergétique de l'Hérault

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

COMPETENCE

331 COMMUNES ont confié à Hérault Energies L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ
 87 COMMUNES L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GAZ

- Le syndicat est propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz.
- Il a délégué l'exploitation et l'entretien de ces réseaux à plusieurs concessionnaires :
 - ✓ la CESML et ENEDIS pour l'électricité
 - ✓ GRDF pour le gaz

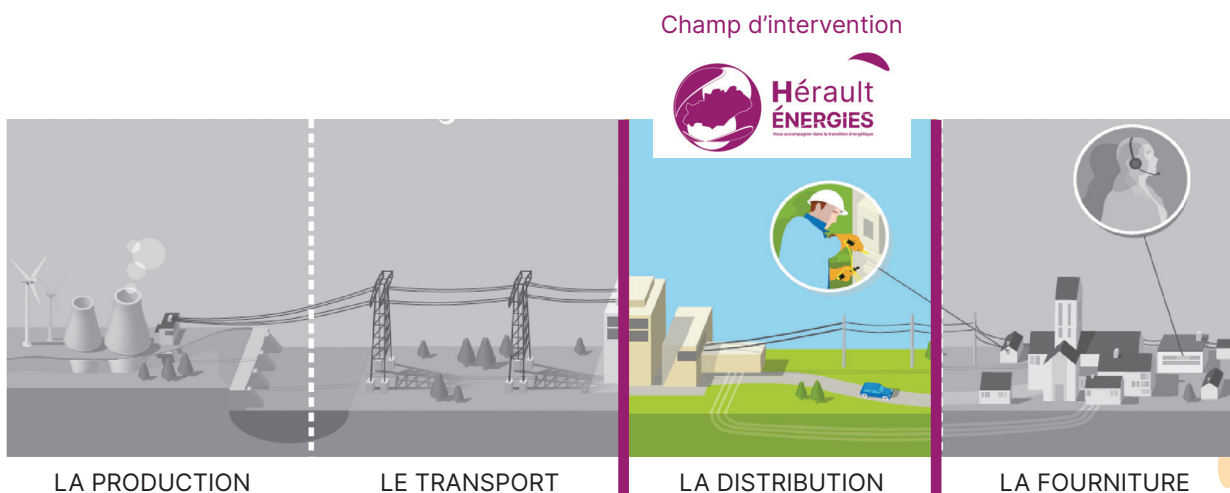
Le syndicat Hérault Energies assure :



- la gestion au quotidien des **contrats de concessions**
- le **contrôle** des activités des concessionnaires :
 - ✓ qualité du service public rendu (délais d'intervention, coupures...)
 - ✓ gestion comptable et financière
 - ✓ connaissance et état du patrimoine entretenu par concessionnaire



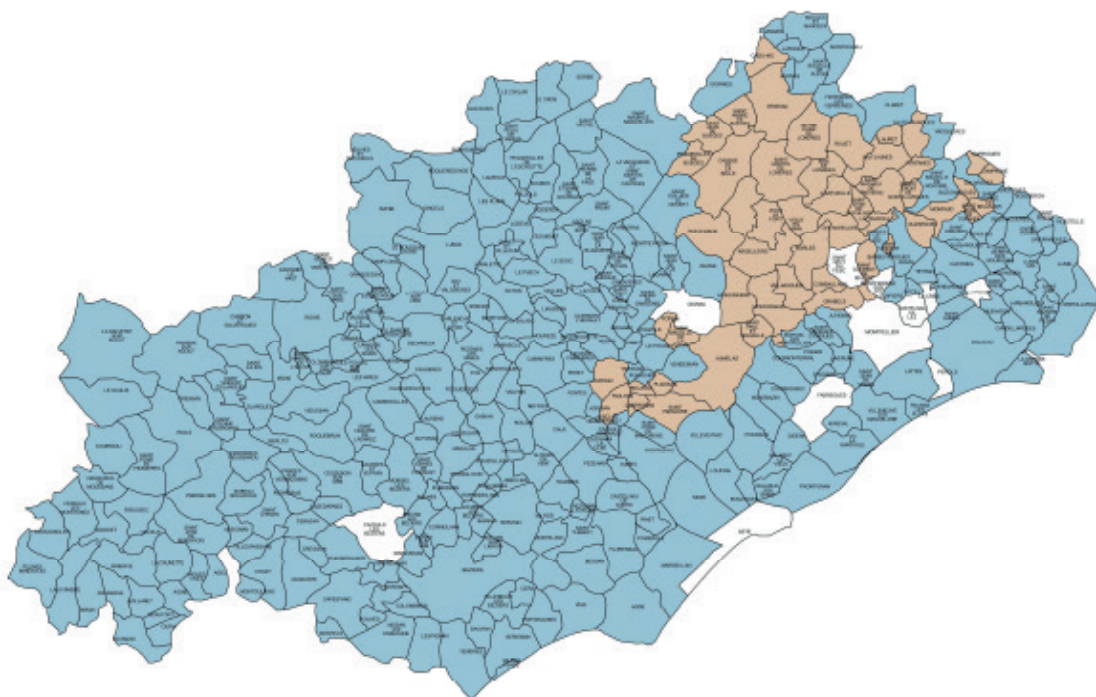
- le partage avec les concessionnaires de la **maitrise d'ouvrage** sur le réseau électrique particulièrement en zone rurale avec des travaux de sécurisation, d'extension et d'enfouissement
 (Voir fiche 2 - Travaux coordonnés sur les réseaux)



Concessions électricité

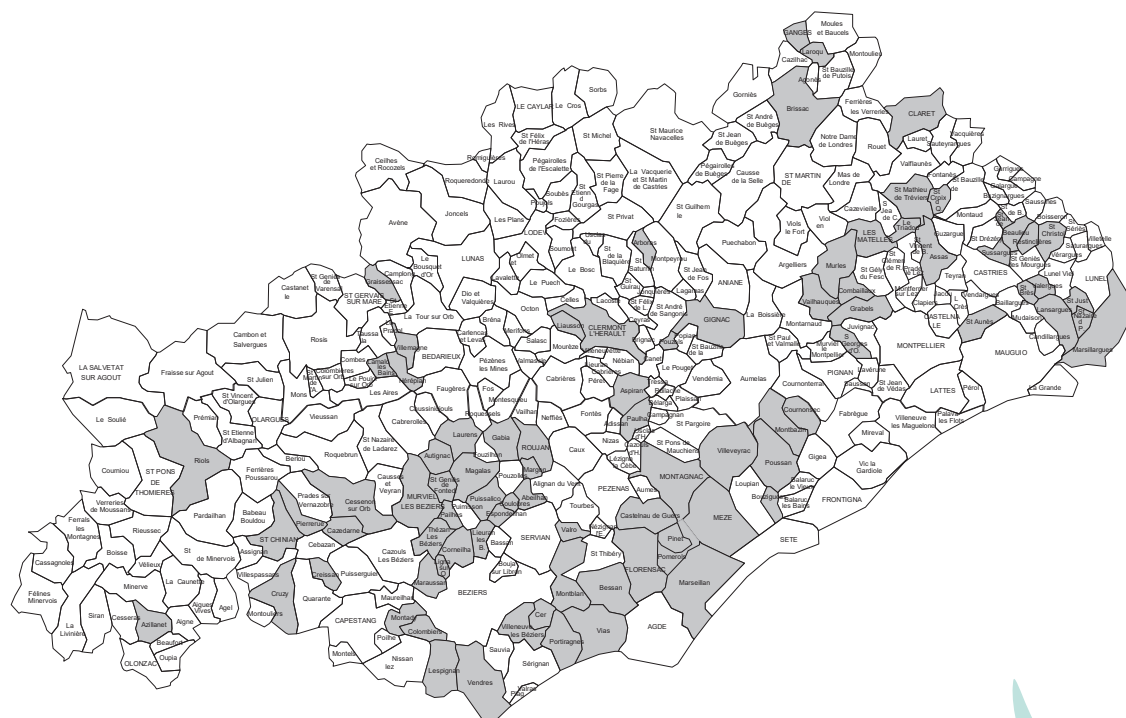
■ Concession ENEDIS : 282 communes

■ Concession CESML : 49 communes



Concessions gaz

■ Concession GRDF : 87 communes



TRAVAUX COORDONNES SUR LES RESEAUX

COMPETENCE

Maîtrise d'ouvrage des travaux
sur le réseau électrique

INVESTIR POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ

DE DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ

EN 2023

116 nouvelles opérations

pour **13,5 M€** de travaux coordonnés

> 34 opérations de renforcement

> 11 opérations d'extension

> 71 opérations de dissimulation



Montage
administratif



Gestion
financière



Encadrement
technique

TRAVAUX COORDONNES / ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC - TELECOMMUNICATIONS

> Toutes communes (régime RURAL & URBAIN) ayant transféré la compétence «Electricité»

DISSIMULATION : Améliorer l'aménagement paysager des communes en rendant les réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications plus discrets tout en protégeant les ouvrages des intempéries.

> Communes régime RURAL

RENFORCEMENT : Adapter le réseau public d'électricité au développement des besoins des usagers. Améliorer la qualité de l'énergie distribuée afin de résorber les contraintes électriques

EXTENSION : Prolonger une ligne existante, jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Hérault Energies est le maître d'ouvrage des travaux d'extension électrique uniquement pour des équipements publics.

Ex : école, piscine, STEP, station de relevage, bâtiments publics, systèmes de chloration, déchetterie, ... C'est le concessionnaire qui réalise le branchement.

SECURISATION DES RESEAUX BASSE TENSION : Supprimer progressivement les réseaux basse tension aériens en fils nus qui sont les plus fragiles et sensibles aux éléments extérieurs.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE D'UN SITE PAR ÉNERGIE RENOUVELABLE (site isolé).

> Communes régime URBAIN

Travaux réalisés par le concessionnaire en accord avec Hérault Energies.

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS À COORDONNER

Hérault Energies gère l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications (cuivre et fibre optique) liés aux travaux d'électricité réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

EXTENSION - FONTÉS (1033 hab.)

Alimentation du groupe scolaire

15 000€ TTC

> Participation commune : 1250 €

RENFORCEMENT - GABIAN (860 hab.)

Renforcement départs BT poste de transformation poste

Electricité + EP : 105 000€ TTC

> Participation commune : 0 €

DISSIMULATION COMMUNE RURALE - GRAISSESSAC (673 hab.)

Avenue Jean Jaurès

Electricité + EP + Télécom : 45 000 € TTC

> Participation commune : 10 750 €

DISSIMULATION COMMUNE RURALE - GARRIGUES (181 hab.)

Route de Campagne (RD 120)

Electricité + EP + Télécom : 270 000 € TTC

> Participation commune : 135 000 €

DISSIMULATION COMMUNE URBAINE - LESPIGNAN (3318 hab.)

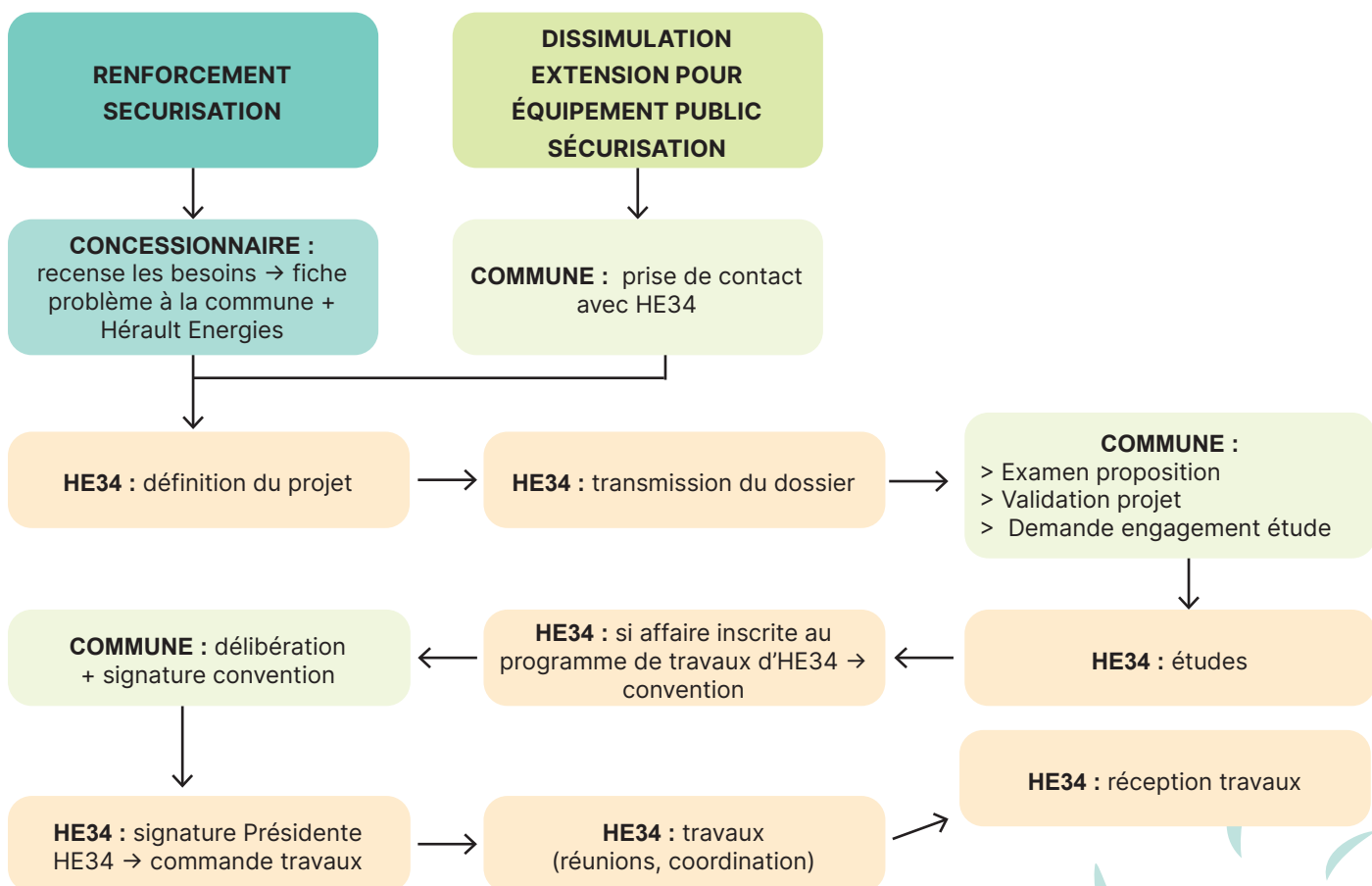
Rues de Bellevue et des Figuiers

Electricité + EP + Télécom :

103 000 € TTC

> Participation commune : 53 000 €

ETAPES D'UN PROJET TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX



INVESTISSEMENT POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

COMPETENCE

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ECONOMIQUE ET INNOVANT



Compétences techniques



Gestion administrative rigoureuse



Contexte financier sécurisé et avantageux

DES ÉTUDES AUX TRAVAUX

Nos équipes accompagnent les communes à engager des travaux neufs, de rénovation, de mise aux normes, de sécurité et d'amélioration des performances des installations.

Ces travaux permettent dans la plupart des cas de **maximiser les économies d'énergie sur un secteur pesant 30%** de la facture d'électricité de la commune.

SERVICE DE CONSEIL ET DE RECOMMANDATIONS techniques, réglementaires, économiques, environnementales

Avantages pour les communes :

- > un appui technique tout au long du projet
- > le suivi de l'évolution et le respect de la réglementation
- > l'assurance de la bonne exécution et réception des travaux
- > la garantie de qualité des matériels employés
- > la gestion des marchés
- > la maîtrise des prix
- > la gestion du FCTVA
- > la demande des subventions
- > l'optimisation de la performance énergétique de l'éclairage
- > la réduction de la facture énergétique pour l'éclairage public
- > la mise à jour cartographique des travaux réalisés

Rappel : La commune décide :

- des voies à éclairer
- du type d'éclairage à installer
- du renouvellement, de la mise aux normes et des solutions d'économies d'énergie

Investissement pour 5 ans minimum

- **Maîtrise d'ouvrage des études et des travaux d'investissement sur les installations d'éclairage public.**
- **Cotisation assise sur 25% du produit de la TCFE et restituée intégralement sous forme de travaux.**

BONUS FINANCIER

Prise en charge sur fond propre Hérault Energies :

- ✓ travaux de reprise du réseau EP induits par les travaux de renforcement électrique
- ✓ différentiel TVA/FCTVA

PROCEDURE DE TRANSFERT 6 ETAPES

- 1/ Délibération initiale de la commune
- 2/ Inventaire physique du patrimoine
- 3/ Délibération du Comité syndical d'Hérault Energies
- 4/ Inventaire comptable
- 5/ Etablissement du Procès verbal de transfert
- 6/ Délibérations concomitantes de la commune et du syndicat Hérault Energies





L'accompagnement
à la maîtrise de l'énergie



INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE SUR LE DOMAINE PUBLIC

HORS MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ

COMPETENCE

- **Maîtrise d'ouvrage pour la création des infrastructures de charge (travaux d'investissement = fourniture et pose d'une infrastructure - raccordement au réseau)**
- **Exploitation et maintenance**
- **Passation des différents contrats afférents au développement - renouvellement - exploitation de ces installations.**

ADHEREZ AU RESEAU REGIONAL DE BORNES «REVEO»

POUR DEPLOYER DES POINTS DE RECHARGE SUR LE DOMAINE PUBLIC



Aménager

Un déploiement homogène dans le cadre du SDIRVE → couverture équilibrée du territoire



Confiance

Expertise (connaissance du territoire et usages de mobilité) → optimisation du projet, maîtrise coûts/délais



Mobilité propre

Développer la mobilité décarbonée grâce à une borne écoresponsable alimentée en énergie verte



Avenir

Une solution pérenne et compatible avec les réseaux français/européen

FINANCEMENT A L'INSTALLATION

- subventions - participations
- ✓ FACE (pour les communes rurales)
 - ✓ ADEME (Advenir)
 - ✓ Conseil départemental Hérault
 - ✓ Hérault Energies
 - ✓ Communes bénéficiaires

COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Les coûts sont entièrement couverts par le paiement des utilisateurs à compter du 01.01.2024

➔ KEVIN RESPAUD
04 67 09 70 37 • 06 43 16 87 49
k.respaud@herault-energies.fr



UN RESEAU REGIONAL

Les bornes sont intégrées au 1^{er} réseau de recharge publique d'Occitanie, ce qui permet de bénéficier des services suivants :

- Supervision
- Hotline commerciale et technique
- Monétique et interopérabilité
- Maintenance
- Services web

www.reveocharge.com



Bornes accélérées

2023 - VALRAS PLAGE (4 186 hab.)
1 borne 22 kW - G2 Mobility

Montant des travaux HT = 10 723 €

Etude, travaux et raccordement

Participations :

Subvention ADVENIR : 2274 € (≈30%)

Subvention CD34 : 3217 € (30%)

Participation commune : **2145 € (20%)**
(fonds de concours)

Financement HE34 : 3088 €
(reste à charge)

2022 - MONTPEYROUX (1400 hab.)
1 BORNE 24 kW - IES

Montant des travaux HT = 24 078 €

Etude, travaux et raccordement

Participations :

Subvention FACE : 9631 € (40%)

Subvention CD34 : 3283 € (15%)

Participation commune : **6786 €**
(reste à charge)

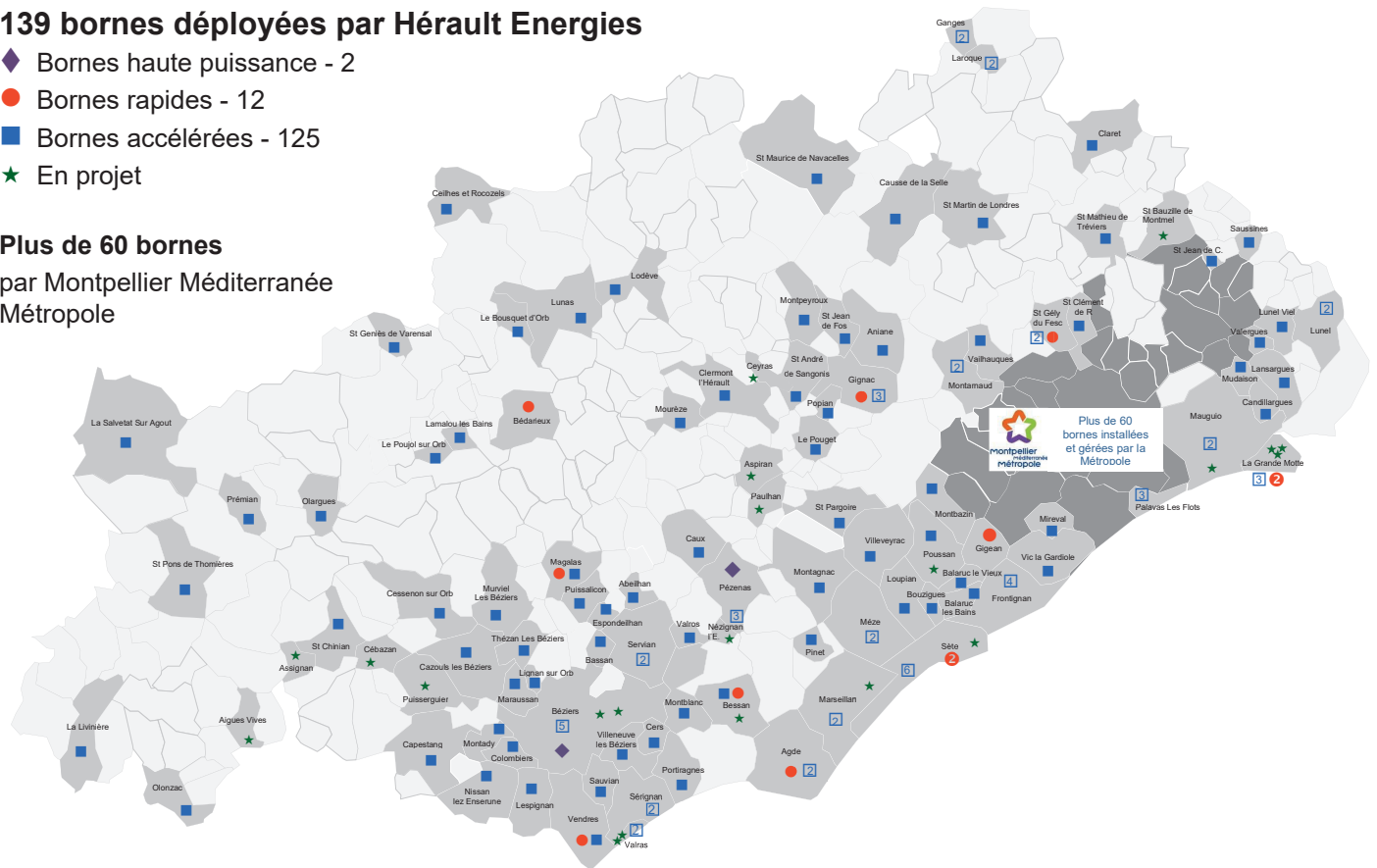
Financement HE34 : 4378 € (20%)

DÉPLOIEMENT 11.2023

139 bornes déployées par Hérault Energies

- ◆ Bornes haute puissance - 2
- Bornes rapides - 12
- Bornes accélérées - 125
- ★ En projet

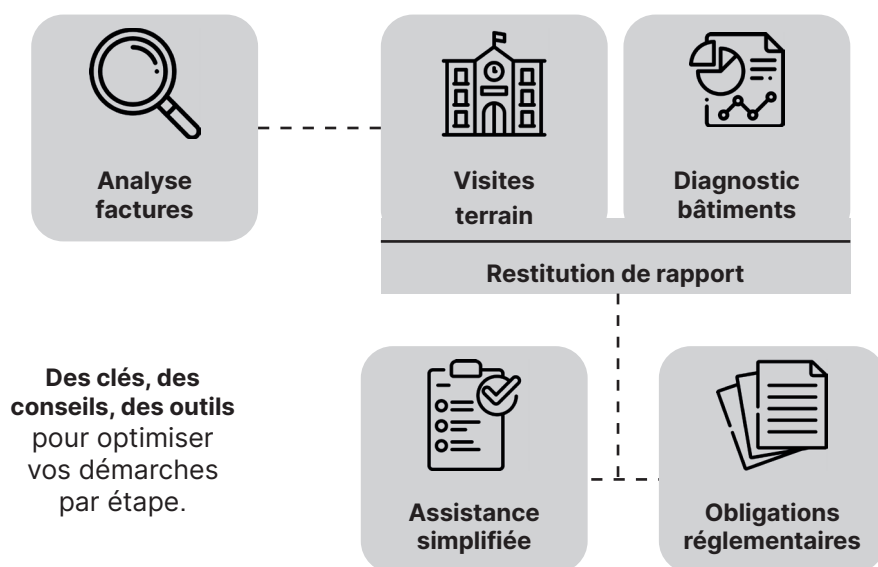
Plus de 60 bornes
par Montpellier Méditerranée
Métropole



RENOVATION ENERGETIQUE

UNE DEMARCHE GLOBALE DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

- > ASSOCIANT ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
- > RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
- > AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CONFORT DES USAGERS



Pour une collectivité adhérente au **bloc de compétences**

«**Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE)**»

→ **GESTION EN ENERGIE**

PARTAGE

- ✓ payante
- ✓ durée : 5 ans

FINANCEMENT

POSSIBLES

Hérault Energies peut accompagner financièrement les communes pour les travaux.

▲ Un service de Conseil en Énergie Partagé est proposé sur leurs territoires respectifs par :

- le Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ALEC

☎ SEBASTIEN CARRIERE
04 67 09 70 26 • 07 84 05 47 89
s.carriere@herault-energies.fr

EXEMPLES

SALVETAT-SUR-AGOUT (1121 hab.)

> **4 bâtiments analysés** : le groupe scolaire, la mairie, le complexe gymnase-salle de musculation-boulodrome, la salle des fêtes.

→ **Préconisations (non exhaustives)**

- Salle des fêtes : Mise en place de chaudière bois + télégestion et régulation adéquate (70 k€ HT d'investissements pour une économie de 25% (en énergie).
- Groupe scolaire :
 - Remplacer les menuiseries : Economie de 15%
 - Renforcer l'isolation : 15%
 - Equipements à LED : 5%
 - Chaudière bois + télégestion : 25%

→ une économie d'énergie d'environ 51 000 kWh et une économie financière d'environ 6 000 € HT / an, avec un investissement d'environ 82 083 € HT.

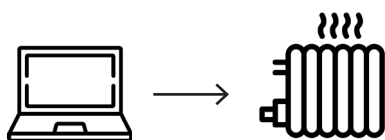
Le potentiel d'économie d'énergies : ≈ 25 %

> Economies potentielles annuelles (selon travaux) : 24 700 €HT et 132 430 kWh

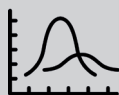
> Investissement estimatif : 228 500 €HT

TELEGESTION DES BÂTIMENTS

JUSQU'À 40% DE BAISSÉ DE CONSOMMATION DÈS L'ANNÉE N+1



La télégestion permet de piloter à distance les installations de chauffage/climatisation, de faire un suivi instantané et d'en gérer le fonctionnement.



Réduire les consommations



Maîtriser les dépenses



Optimiser le confort

Pour une collectivité adhérente au **bloc de compétences**

«**Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)**»

✓ **ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX**

✓ **SUIVI DES SITES POSSIBLE** avec conventionnement

400€ / an / site

.....
Hérault Energies :

✓ installation et maintenance de systèmes de télégestion

✓ pilotage à distance des sites en fonction des demandes des collectivités : planification selon des horaires d'occupation des locaux = adapter la consommation d'énergie au plus juste → idéal pour les espaces à forte intermitte-
nce d'utilisation (écoles, salles d'animation)

☰ lien entre mairie et exploitant

.....
☎ SEBASTIEN CARRIERE
04 67 09 70 26 • 07 84 05 47 89
s.carriere@herault-energies.fr

EXEMPLES

Pour une saison de chauffe

Armoire de télégestion avec assistance technique, pour la prise en main à distance.

VAILHAUQUES (2597 hab.)

Salle polyvalente > 31 % d'économie de chauffage

OLARGUES (674 hab.)

Ecole + mairie > 32 % d'économie de chauffage

VENDRES (2700 hab.)

Ecole primaire > 12 % d'économie de chauffage

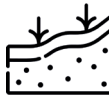
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ORB ET TAUROU

Halle des sports > 16 % d'économie de chauffage

ENERGIES RENOUVELABLES DANS LE FONCTIONNEMENT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES EXISTANT OU NEUF

VALORISER LES ÉNERGIES PEU CARBONÉES, RENOUVELABLES

- > RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DES BÂTIMENTS PUBLICS
- > PARTAGER UN ENGAGEMENT FORT AVEC LES CITOYENS
- > AVOIR UN IMPACT POSITIF À LONG TERME
- > STABILITÉ DES PRIX



Depuis 2017 : 58 projets réalisés

- > 48 en biomasse
- > 9 en géothermie
- > 1 en solaire thermique

NOVEMBRE 2023 : 50 projets en cours de suivi

(études ou réalisation/conception)

- > Projets biomasse : 34
- > Projets géothermie : 12
- > Projets solaire thermique : 4

- Possibilité **MOAD** Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
- **ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, ADMINISTRATIF**
Conseil, suivi simple, financements mobilisables
- **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- ✓ ADEME
- ✓ FEDER
- ✓ Conseil départemental
- ✓ Conseil régional
- ✓ DSIL
- ✓ Fonds vert

NOUVEAUTÉ

Hérault Energies est délégataire des fonds d'aides de l'ADEME aux études et travaux ENR pour l'Hérault.

☎ SIMON PELISSIER
PIERRE FIDALGO
04 67 09 70 20



EXEMPLES

MEZE (12 700 hab.)

Chaufferie à granulés de bois, silo et réseau technique pour les écoles Coty et Clémenceau

- Surface chauffée : 3 900 m²
 - Calendrier : 12 mois
 - Installation :
 - > Ancienne : 2 chaudières gaz
 - > Puissance de la chaudière bois granulés : 150kW
- L'ancienne chaudière gaz de l'école Clémenceau 220kW a été conservée en appoint (pour les périodes de chauffe avec un besoin de plus de 150kW)
- > Besoins annuels moyens en bois : 63,4T
 - > Volume silo stockage granulés : 13T
 - Coût d'investissement global : 337 000 € HT
- Subventions obtenues : 244 000€ (participation commune : 93 000€)**
Economies prévisionnelles 2024 : 18 631€ (combustibles)
Economies CO2 : 54 tonnes/an

MONTPELLIER

Chaufferie à granulés de bois, silo et réseau technique pour le Collège des Aiguerelles et les Ecoles C. Dickens et A. Franck

- Surface chauffée : 8 611m²
 - Calendrier : 24 mois
 - Installation :
 - > Ancienne installation : 3 chaudières gaz
 - > Puissance de la chaudière bois granulés : 300kW
- L'ancienne chaudière gaz du Collège 460kW a été conservée en appoint/secours (pour les périodes de chauffe avec un besoin de plus de 300kW)
- > Besoins annuels moyens en bois : 85 tonnes
 - > Volume du silo de stockage granulés : 15 tonnes
 - Coût d'investissement global : 358 000€ HT
- Subventions obtenues : 270 000€ (participation collectivités : 88 000€)**
Economies prévisionnelles 2024 : 13 541€
Economies CO2 : 91 tonnes/an

EXTINCTION DE NUIT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

UNE SOLUTION POUR REDUIRE

- > LA FACTURE ENERGETIQUE
- > LA POLLUTION LUMINEUSE

Le Conseil Municipal doit trouver le meilleur compromis entre la sécurité des déplacements, le confort des usagers, la protection de la vie nocturne et les contraintes économiques.

- Hérault Energies conseille et accompagne les collectivités afin de mener une analyse pertinente et objective des besoins et enjeux avant de faire le meilleur choix.

Expérimentation
de 6 mois
recommandée



Limiter
consommation



Economies
budgétaires



Protéger la
biodiversité



Protéger
la santé



Limiter la pollution
lumineuse

- ✓ ACCOMPAGNEMENT
- ✓ AIDE À L'ACQUISITION D'HORLOGES ASTRONOMIQUES (DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE ECLAIRAGE PUBLIC)

Hérault Energies :

132 communes déjà accompagnées

BIEN COMMUNIQUER AUTOUR DU PROJET

- Organisation/participation de réunions d'information à destination des élus / riverains = impliquer le public dans la démarche
- Kit communication proposé : outils simples personnalisables sur demande : affiche, flyer d'information, support powerpoint...

Action collaborative avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel régional du haut Languedoc sur leurs territoires.

→ CASSANDRE RIGAUD
04 67 09 01 03



Extinction et insécurité ?
Les données nationales indiquent que 80% des vols et agressions ont lieu entre 8h et 18h, pas d'incidence significative lors de ces opérations.

EXEMPLE

ANIANE (3000 hab.)

Hiver : 23h-6h15

Été : 1h-pas de rallumage

Expérimentation : 633 points lumineux

Économies d'électricité évaluées sur 10 mois à plus de 14 000 €

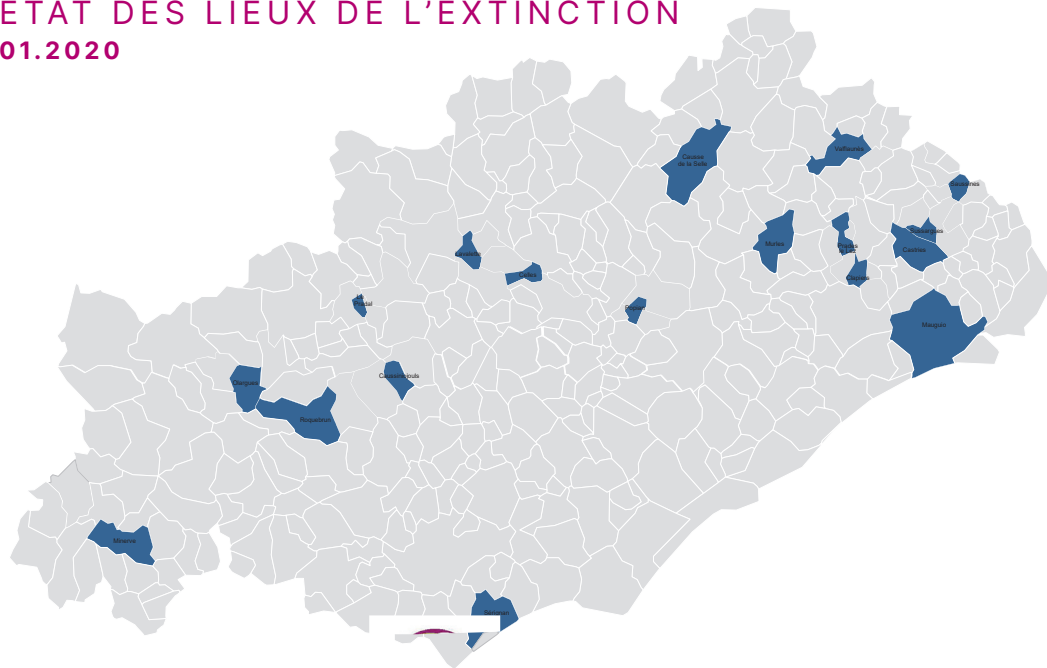
→ Communication : Lettre d'info, mails auprès des acteurs eco-socio-as-sociatif-santé, site web, affiches, commerces.... Rencontre dans les quartiers.

→ Expérimentation : Réflexion participative. Communication auprès des habitants pour avoir leurs témoignages et avis via la création d'une adresse mail dédiée : extinction approuvée avec demande d'ajustements des horaires.

→ **Pérénisation de la démarche**

ETAT DES LIEUX DE L'EXTINCTION

01.2020

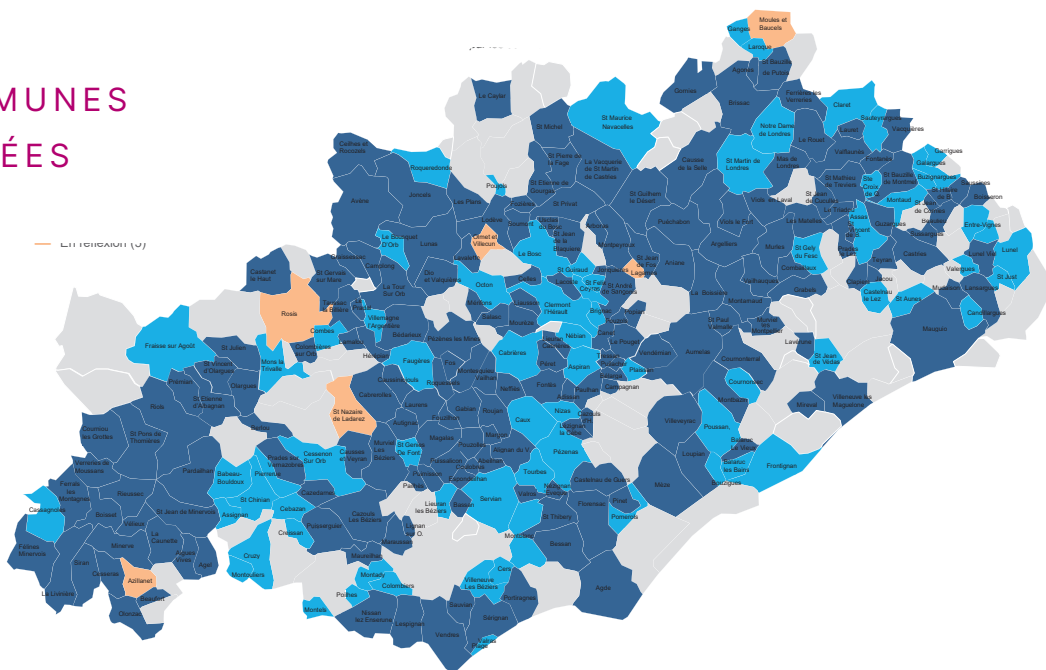


PLUS DE 160 COMMUNES DÉJÀ ACCOMPAGNÉES

11.2023

258 communes concernées

- Extinction adoptée (185)
- Expérimentation (68)
- En réflexion (5)



EXEMPLE

ESPONDEILHAN (1140 hab.)

223 points lumineux

Prise de conscience :

- octobre 2020 : rapport fourni par le syndicat sur le patrimoine de la commune et les potentielles sources d'économies d'énergie.

Expérimentation :

- 2021 : 6 mois de test de l'extinction avec information à la population et cahier de doléance

Pérenisation : démarche entérinée à l'issue de l'expérimentation par un vote en conseil municipal.

Modification des plages horaires de mai à août : extinction à 0h30

Septembre - avril : 23h30 - 6 h

Économies d'électricité évaluées sur une année de 7 310 €

Facture 2020 pour l'éclairage public : 14 421 €

2021 (avec extinction de nuit) : 7 111€

> Satisfaction générale

> **Sécurité** : un lotissement était souvent le lieu de rendez-vous de jeunes un peu bruyants pour le voisinage et du fait de l'extinction, ils ont quitté les lieux.



L'optimisation financière de l'énergie

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

COMPETENCE

VOS TRAVAUX DE RENOVATION VOUS RAPPORTENT !

- > DÉLÉGUEZ LA GESTION DE VOS CEE À HÉRAULT ENERGIES
- > VALORISEZ VOS PRIMES CEE SOIT EN REVERSEMENT FINANCIER SOIT EN ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Hérault Energies accompagne les structures publiques à valoriser leurs opérations **éclairage public ou bâtiments** avec les Certificats d'Économies d'Énergie.



Pour une structure publique au **bloc de compétences «Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)»**

→ AVEC

CONVENTIONNEMENT

- Vous bénéficiez d'une offre clé-en-mains
- Le volet administratif et financier est assuré par Hérault Energies : conseil, appui au montage du dossier, transmission au Pôle National des CEE, versement des primes...
- La mutualisation des CEE permet d'optimiser la revente des CEE
- Un acteur fiable et reconnu a été sélectionné pour appuyer Hérault Energies dans le cadre du nouveau dispositif complexe des CEE bâtiments.

.....
 ▲ Un service de Certificats d'Économies d'Énergie est proposé sur leurs territoires respectifs par :

- > le Pays Haut Languedoc et Vignobles
 - > Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ALEC
-

EXEMPLES

MOUREZE (210 hab.) - Remplacement de 29 lanternes

269 700 kWh cumac* économisé au prix de vente de 0.00712 du kWh (ou 7.12 du MWh)

✓ Prime de 1 632 € après déduction des frais de gestion (288 €)

→ Choix du reversement financier

VILLEVEYRAC (3900 hab.) - Remplacement de 15 lanternes

139 500 kWh cumac* économisés au prix de vente de 0.00712 du kWh (ou 7.12 du MWh)

✓ Prime de 844.25 € après déduction des frais de gestion (149 €)

→ Choix des actions pédagogiques

SOUBES (930 hab.)

Isolation des murs d'un gîte communal

152 m² d'isolant posé / Chauffage par combustible

319 200 kWh cumac* économisés au prix de vente de 0.00823 du kWh (ou 8.23 du MWh)

✓ Prime de 2 233 € après déduction des frais de gestion (394 €)

→ Choix du reversement financier

* Le CUMAC est l'unité employée dans le calcul des primes CEE.

GROUPEMENTS D'ACHAT

DES GAINS IMMÉDIATS, DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉES

- > DÉMARCHES FACILITÉES : décharge de toute l'organisation des appels d'offres
- > DISPOSER DE L'EXPERTISE du syndicat et ses compétences techniques, juridiques et économiques
- > DISPOSER DES MEILLEURS PRIX du marché en mutualisant les besoins
- > CONSERVER SON AUTONOMIE de gestion et l'exécution de ses contrats après la passation des marchés



Energies
Electricité Gaz

455 membres pour l'Hérault
dont 300 communes et 16 EPCI

2022 vs 2021

Baisse de consommations

> **Electricité** : entre 3% et 5%

> **Gaz** : entre 7% et 9%



Bornes sur
domaine privé

521 points de charge installés

Installation de bornes sur le domaine privé
(parking privé des collectivités)

pour les flottes des structures publiques



Véhicules
électriques

44 collectivités

Marchés terminés fin 2023

→ Relance au printemps
2024

Les collectivités seront informées des possibilités d'intégrer les groupements d'achat lors de leur renouvellement.